

**Dimanche 30 août 2015**

Pasteur Jacques CHAUVIN  
Reprise

### **Textes**

Ésaïe 66, v. 1 à 24

Psaume 15

Deutéronome 4, v. 1 à 8

Marc 7, v. 1 à 23

**Jacques 1, v. 17 à 27**



## Notes bibliques

### Introduction

*A partir d'un certain nombre de remarques liminaires concernant la canonicité de l'Épître, son auteur présumé et les destinataires, les liens éventuels de l'Épître avec d'autres traditions du Nouveau Testament (l'Évangile de Matthieu notamment), nous aborderons l'enracinement de l'Épître dans ce qu'il est convenu de nommer la « tradition juive de la « Sagesse », pour traiter de la Christologie non seulement de l'Épître dans sa totalité, mais de notre péricope en particulier (et cela dans l'articulation en quatre parties de Jc, 1,16-27 : stabilité dans un monde mouvant, attitude de Dieu comme celle d'un Père à l'égard de ses enfants, don de la liberté qui nous conduit au bon usage de la Foi en Jésus-Christ), enfin nous concluons par la résonance que trouve ici ce qu'il est convenu de désigner comme « le Christianisme des Pauvres », élément crucial dans notre théologie contemporaine.*

### Remarques liminaires

#### *La canonicité de l'Épître de Jacques*

La canonicité d'un texte biblique peut être définie comme la manière (raisons, historique), dont un texte a été reçu par les Communautés Chrétiennes comme participant de la révélation de Dieu.

Il semble que la diffusion de l'Épître dans les débuts de l'Antiquité chrétienne ait été fort modeste, surtout en Occident. Cette Épître est absente du « Canon de Muratori » qui établit à la fin du 2<sup>e</sup> siècle une liste des textes du Nouveau Testament qui doivent être considérés comme révélés par l'Église de Rome, et pouvant licitement être lus dans cette Communauté (ce Canon contient les 4 Évangiles, les Actes, les Épîtres de Paul, 2 des 3 Épîtres de Jean, l'Épître de Jude et l'Apocalypse de Jean, mais non la Lettre aux Hébreux, les 2 Épîtres de Pierre et l'Épître de Jacques) ; on attribue la non-recension de l'Épître de Jacques par le « Canon de Muratori » à

l'éloignement par la sensibilité et la problématique des Églises d'Occident avec les questions héritées du Judéo-christianisme (dont, comme nous le verrons plus tard, se fait l'écho l'Épître de Jacques) ; en Orient, le premier à faire allusion à une Épître de Jacques est ORIGENE (mort en 253/254), mais s'agit-il de notre Épître dans son état actuel ?, puis EUSEBE de Césarée (mort en 339) atteste de sa lecture publique dans les Communautés de Palestine.

Ce n'est qu'au 4<sup>e</sup> siècle que les Églises d'Occident reconnaîtront pleinement la Canonicité de l'Épître de Jacques aux Conciles de Rome (387), d'Hippone (398) et de Carthage (419).

Dans le monde syriaque, l'Épître de Jacques trouve sa place dans la « Peschitta » (version syriaque de la Bible, élaborée à Edesse au 2<sup>e</sup> siècle) à côté des Épîtres de Pierre et la 1<sup>e</sup> Épître de Jean.

Le commentaire que fit AUGUSTIN de l'Épître a été perdu ; le premier commentaire en langue latine qui nous est connu ne remonte qu'au 7<sup>e</sup> siècle, c'est celui de BEDE le Vénérable.

Au 16<sup>e</sup> siècle ERASME d'abord, mais surtout MARTIN LUTHER remettront en cause la Canonicité de l'Épître. Dans plusieurs écrits (« Préface à la Septembibél », « Propos de table ») LUTHER qualifie l'Épître de Jacques de « Strohepistel » (« Épître de paille ») ; c'est d'abord l'absence d'une Christologie axée sur la Passion et la Croix qui a heurté LUTHER (Deux fois seulement dans l'Épître, il est fait mention de Jésus, en premier dans l'adresse en Jc 1,1 « serviteur de Dieu », en second en Jc 2, 1 ; ce qui a conduit certains exégètes du 19<sup>e</sup> siècle (LIETZMANN) à prétendre qu'il ne s'agissait pas d'une œuvre chrétienne, mais strictement juive), ensuite le refus qu'il croyait trouver chez Jacques de la doctrine « de la Justification par la Foi » : le Réformateur voit dans l'Épître (et particulièrement dans Jc 2,14-26) une antithèse à Rm 4 et une défense du « Salut par les œuvres » en opposition à la doctrine paulinienne ; aujourd'hui, les positions ont bien évolué, et la lecture que LUTHER faisait de ce texte ne semble plus si pertinente : on replace l'Épître de Jacques dans la lignée paulinienne, dans le sens qu'en aucun cas Jacques ne remettrait en cause le « Salut par la Foi » et plutôt dénoncerait les dérives « anomistes » que certains prétendraient affirmer à partir de Rm 4. La « Justification par la Foi » n'exclut pas les œuvres, comme l'affirment les Anomistes, bien au contraire la « Justification par la Foi » appelle et exige les œuvres (« la Grâce qui coûte » comme l'affirmera à notre époque D.BONHOEFFER). Paul n'a jamais placé la vie du « croyant » hors du signe de la Foi, ni séparé la Confession du Christ Sauveur d'une Foi qui guide et conduit les hommes sur le chemin des « bonnes œuvres », une Foi productrice de « bonnes œuvres » : c'est ce qu'il dit dans l'Épître aux Galates en invitant les « croyants » à une authentique liberté, celle que « procure la Foi agissant dans l'Amour » (Ga 5,5).

« C'est dans le contexte particulier de la Réforme (où la question de la justification prenait le pas sur toutes les autres) qu'un LUTHER a pu durcir comme on sait cette « rivalité » (celle de Paul et de Jacques) qui n'est qu'apparente », affirme l'exégète réformé Louis SIMON.

Chez Jacques, l'insistance sur « les œuvres » ne porte pas sur les 613 commandements de la Torah (pureté alimentaire, circoncision, respect du « sabbat », etc.), mais sur les actes qu'exige l'Amour du Prochain (cf. Mt 25, 35-36).

On peut d'ailleurs se demander si ce qu'encourage Jacques comme « œuvres de salut » correspond à ce que Paul dénonce comme « œuvres vaines », c'est-à-dire les pratiques traditionnelles de la Loi Juive, telles que certains les mettent méticuleusement en action...

Entre Jacques et Paul, il s'agirait alors simplement d'une différence de points de vue (bien que, nous le verrons, Jacques comme Mathieu soit beaucoup plus proche des exigences de la Torah, que Paul ne l'est devenu). Paul oppose la Loi Juive et la Foi en Jésus-Christ ; Jacques par contre oppose une Foi purement théorique à des « œuvres » jaillies d'une Foi vivante ; la Foi, Jacques le rappelle, n'est pas un vain mot ; elle est de manière primordiale attention aux autres, notamment, comme nous le soulignerons au dernier chapitre, aux « plus pauvres ».

En fait, c'est cet engagement « politique » en faveur des pauvres qui à partir du règne de Constantin a contribué à la déconsidération de l'Épître et à la mise en cause de son éventuelle Canonicité.

### *Auteur et destinataires de l'Épître*

Trois personnages du Nouveau Testament sont connus sous le nom de Jacques :

- d'abord, le frère de Jean, l'aîné des fils de Zébédée ; les Actes nous rappellent qu'il fut décapité sous le règne d'HERODE AGRIPPA I<sup>o</sup> (entre 41 et 44)

- ensuite le fils d'Alphée, lui aussi un des Douze (Mt 10,3)

- enfin le frère du Seigneur (ici l'auteur se qualifie de « serviteur de Jésus-Christ »), et aussi de Jude (Jude 1), qui a joué un rôle décisif de par sa proche parenté physique avec Jésus-Christ dans la fondation et l'organisation de l'Église de Jérusalem. Selon l'écrivain FLAVIUS-JOSEPHE, il mourut lapidé en 62. Il est présent dans les Actes (Act 12, 13 ; 15, 13 ; 21, 18), et se trouve aussi mentionné par Paul (Ga 1, 19) qui précise même qu'il est un de ceux auxquels est apparu le Ressuscité.

C'est de lui que se réclame le mouvement judéo-chrétien ; ce qui explique que l'auteur chrétien « serviteur de Jésus-Christ », d'origine juive qui destine cette Épître à des Judéo-chrétiens « les 12 tribus de la diaspora », la place sous le patronage de ce Jacques.

Les Judéo-chrétiens sont des Chrétiens d'origine juive ou judaïsant (des observants de la Loi juive, prosélytes ou « craignants-Dieu ») ; ils ont formé pendant un temps la majorité des membres des Communautés chrétiennes face aux Chrétiens d'origine païenne et furent au centre de l'affrontement entre les partisans de la stricte observance de la Torah et ceux qui au contact des Pagano-chrétiens prenaient leurs distances avec celle-ci.

Certains exégètes ont voulu faire remonter l'Épître à un personnage du proche entourage du Christ (Jacques, le frère du Seigneur ??); de nos jours, cette thèse a été écartée : les conflits de la Première Église sur l'hospitalité eucharistique (« communauté de table ») et la validité des prescriptions rituelles ne semblent plus être à l'ordre du jour ; à remarquer l'absence d'allusion à une quelconque persécution anti-chrétienne ; de plus il y a sûrement chez l'auteur de l'Épître un « reçu » de la « tradition paulinienne », voire une réaction aux positions derrière lesquelles au nom de Paul certains de ses disciples se retranchent, comme nous l'avons mentionné plus haut (Anomisme).

Une datation pleine de questions et d'énigmes situerait le texte à la fin du 1<sup>o</sup> siècle ou au début du 2<sup>o</sup> siècle et le lieu de sa rédaction pourrait être Alexandrie ou Antioche.....

Comme nous l'avons déjà dit et allons le voir, l'Épître de Jacques se rapprocherait des milieux judéo-chrétiens par sa proximité avec l'Évangile de Mathieu, mais aussi avec le philosophe PHILON et le texte du Judaïsme tardif « les Testaments des 12 Patriarches », mais surtout par son héritage de l'Ancien Testament, puisé chez les Prophètes, Et principalement dans la « tradition de la Sagesse ».

L'organisation du texte même de l'Épître est proprement sémitique et se réfère à la stylistique hébraïque, telle qu'elle est conçue par les auteurs de l'Ancien Testament : à travers l'usage de mots répétés ou mis en relief comme chevilles dans l'articulation progressive de la pensée (nous verrons que c'est ainsi que se construit le plan de notre péricope (Jc 1, 16-27) tout à l'heure particulièrement) ; remarquons simplement que les mots « chemin » (« hodos »), « péché » (« hamartia »), « égarer » (« planô »), « vérité » (« alêtheia ») et « patience » (« hypomonê ») du chapitre 1<sup>o</sup> se retrouvent comme en écho au chapitre 5<sup>o</sup>, les mots « sagesse » (« sophia »), « oeuvre » (« erguon »), « discriminé » (« diakrinomenos »), « inconstant » (« dispsykhos ») du chapitre 1<sup>o</sup> reviennent au chapitre 3, les « fruits » (« karpou »), « terrestre » (« epigouios ») du chapitre 3<sup>o</sup> reviennent au chapitre 5<sup>o</sup>, les mots « compassion » (« eleos ») et « eirenê » du chapitre 2<sup>o</sup> trouvent leurs pendants au chapitre 3<sup>o</sup> ; le mot « inconstant » (« dispsykhos ») au verset 16 du chapitre 3<sup>o</sup> constituerait, compte-tenu de la volonté moralisante de l'Épître, le passage entre une première (1,2-3,16) et une seconde partie (3,17-5,20). A partir d'une telle méthode, il est sans doute possible de partager l'Épître en 9 séquences ; une première de 1,2 à 1, 15, une deuxième de 1, 16 à 1, 27 (qui correspond à notre péricope), puis une troisième de 2, 1 à 2, 13, une quatrième de 2, 14 à 2, 26, une cinquième de 3,1 à 3, 16, une sixième de 3, 1 à 3, 18, enfin une septième de 4, 1 à 4, 12, une huitième de 4, 13 à 5, 6 et une neuvième de 5, 7 à 5, 20.

Par d'autres aspects, l'auteur de l'Épître s'affirme hellénisant ; comme le dit François VOUGA « il maîtrise la discussion avec l'univers qui l'entoure » : en prônant une conception universelle de l'homme, il se fait, à la suite non seulement des prophètes (AMOS entre autres), mais aussi aux côtés des philosophes cyniques et stoïciens du monde hellénistique le dé-

fenseur des valeurs de « citoyenneté du monde », d'intégration des « plus pauvres », de « liberté intérieure » face à des structures sociales bloquées ; plus que d'une « confession de Foi formulée de manière doctrinale », il porte son regard vers la fidélité au Christ dans la durée (d'où son souci de la stabilité, voire l'exhortation à un certain conformisme...) ; « la stabilité dans un monde mouvant » : cette préoccupation le rapproche encore de ses contemporains, et surtout des questions posées par la métaphysique stoïcienne.

Il en va de même de la notion de « patience, endurance » (« hypomonê ») qui se rencontre non seulement dans la tradition biblique, mais aussi parmi les valeurs mises en avant par le Stoïcisme. La notion de « hypomonê » se retrouve ailleurs qu'ici dans le Nouveau Testament : entre autres chez Paul en Rm 5,3 et en 2 Co 12, 12, dans la Lettre aux Hébreux 10,36 et 12, 1, en Lc 21,19 ; aux versets 2 à 4 du chapitre 2° de l'Épître de Jacques, le mot est associé à « épreuve » (« peirasmos ») et « vérification, examen » (« dokimasia ») de la Foi en un enchaînement qui semble si évident qu'il peut relever de l'expression commune et de la tournure habituelle à un lecteur grec de l'époque.

De même, l'art rhétorique (hérité de la « diatribe ») et dont use également Paul, a été directement reçu du monde hellénistique : mise en scène au conditionnel de personnages fictifs dialoguant entre eux, interpellation des auditeurs, référence faite comme fondement de ce qui est affirmé de sources communément reçues (ici l'Écriture), recours à l'impératif dans l'exhortation finale. Dans notre Épître, le bel exemple de « diatribe » rhétorique est les versets 1 à 12 du chapitre 2°.

Certains termes rares émaillent notre Épître, et la péricope que nous étudions (Jc, 1, 16-27), ils constituent des hapax du Nouveau Testament, mais sûrement évocateurs et pleins de sens pour les lecteurs contemporains : ainsi « ombre de mouvement » (« tropês apokiasma »), « prémices de ses créatures » (« aparkhê tôn autou ktismatôn ») « homme s'observant dans un miroir » (« andri katanoiounti.....eis esoprô ») (importance du miroir dans la religion grecque : mythologies de Dyonisos et de Méduse Cf. « *Dans l'œil du miroir* » de Jean-Pierre VERNANT) ; en maniant ainsi ces termes rares, l'auteur de l'Épître révèle sa parfaite maîtrise de la langue grecque et son existence quotidienne en complète osmose avec le monde hellénistique où vivent également ses lecteurs qui pratiquent la langue et la pensée grecques et qui risquent de sombrer en celles-ci au détriment de l'unité de la communauté des « enfants de Dieu ».

On connaît l'affection biblique pour « la vigne et le figuier » (Michée 4, 4 ; Joël 1, 7) et le récit des eaux de Mara (Ex 15, 23-25) : le verset 12 du chapitre 3° de l'Épître de Jacques, « un figuier peut-il produire des olives ou une vigne des figues ; une source d'eau salée ne peut pas non plus donner de l'eau douce », serait-il inspiré par l'Ancien testament ou serait-il plutôt une réminiscence de proverbes grecs ou latins : « le bien ne sort pas plus du mal que la figue de l'olivier » (SENEQUE, Épître, 87,35) et encore « A fonte purae pura defluit aqua » ?

## *Quels sont les destinataires de l'Épître ?*

Tout ce qui vient d'être dit nous éclaire à ce propos : comme l'auteur, ce sont des Judéo-chrétiens hellénisants... Une chose est certaine, -ils forment une communauté d'Église que l'auteur de l'Épître a mission d'admonester et d'exhorter (rôle parénétiq ue du texte) et invite à mettre les « œuvres » à accomplir en conformité avec la Foi proclamée, car là réside le salut..., il s'agirait d'une communauté, où il y aurait des conflits entre riches et pauvres, entre groupes sociaux, sans que jamais l'on ne sache si les riches dont il est question et qui nuisent à l'unité de la communauté en font partie ou sont ceux de la société environnante.

L'Épître est adressée « aux douze tribus de la diaspora » : le nombre « douze » se référant à la fois aux douze tribus d'Israël, aux douze Apôtres de Jésus, et aux douze tribus du « Nouveau Peuple » de Dieu : terme vague s'il en est, qui accentue le caractère « universaliste » de l'Épître ; l'auteur affectionne l'appellation de « frères » pour s'adresser à ses lecteurs et emploie des catégories générales (« un homme », « quelqu'un »). Face aux divisions qui règnent dans la communauté de ses lecteurs comme groupe social, il veut à tout prix sauver l'unité et adopte, comme nous l'avons déjà vu, une anthropologie semblable à celle qu'affectionnent les philosophes grecs (stoïciens et cyniques) de son époque.

C'est à partir de ce caractère « universaliste » de l'Épître que l'habitude (depuis les Premiers Pères de l'Église : le terme apparaît dès 197) a été prise de la classer parmi les Épîtres Catholiques (de « *katholicos* », « universel ») aux côtés des 2 Épîtres de Pierre, des 3 Épîtres de Jean et de l'Épître de Jude, car ses destinataires comme ceux des Épîtres susmentionnées ne sont pas des Églises particulières ou des personnages connus (à la différence des Épîtres de Paul et de la Lettre aux Hébreux), mais les Églises dans leur ensemble.

## **L'Épître, place dans la tradition biblique**

### *L'Évangile de Matthieu*

En maints endroits les paroles de l'Épître de Jacques rencontrent l'Évangile de Matthieu (et notamment le « Sermon sur la Montagne »).

Inspirés tous deux par un souci de prédication adressée à des milieux judéo-chrétiens (buts parénétiq ues), ils veulent répondre à deux problèmes : l'un se situe vis-à-vis de l'extérieur et naît d'une tension, voire d'un conflit avec le Judaïsme et l'autre (intérieur) provient des dérives propres à l'Anomisme et nuit à l'unité de la communauté.

Montrer que l'adhésion au Christ ne signifie pas l'abrogation de la Loi, mais maintien des œuvres évangéliques de salut (considérées comme étant proprement d'origine divine) ; la preuve la plus manifeste de cette adhésion est réalisée par la mise en parallèle de Jc 2, 10 « Quiconque observe toute la Loi, mais trébuche sur un seul point devient coupable. » avec Mt 5, 19. Cet attachement à la Loi exige du croyant des devoirs purement spirituels tels la « réjouissance dans l'épreuve » (Jc 1, 2 et Mt 6, 10 ss.), la prière

(Jc 1, 5 et Mt 7, 7 ss.) et « l'attachement à Dieu seul » (Jc 4,4 et Mt 6, 24).

Ces devoirs spirituels appellent (et exigent) des comportements originaux et renouvelés au niveau moral ( Jc 1n 4 et Mt 5, 48 ; Jc 1, 23 et Mt 7, 24) ; apaisement de la colère (Jc 1, 20 et Mt 5, 22), compassion (Jc 2, 13 et Mt 5, 3), recherche de la paix (Jc 3, 18 et Mt 5,9), enfin refus de juger (Jc 4, 11 et Mt 7, 11 ss.)

Cet enseignement chez Jacques comme chez Mathieu se situe dans l'imitation des Prophètes (Jc 5, 10 et Mt 5, 12).

La bonté de Dieu est gardée intacte dans la Nouvelle Alliance, c'est ce qu'annonce Jérémie : « De même que j'ai amené sur ce peuple tout cet immense malheur, de même je leur amènerai tout le bien que je leur promets » (Jr 32, 42), et ailleurs, entre autres en Jr 8,15 ; 14, 11 ; 17,6.

Daniel (5,1 ss) a une formule semblable que répètent les Psaumes : « Rendez grâce au Seigneur, car Il est bon, car sa bienveillance dure à toujours » (Ps 100,5 et 106, 1).

L'Évangile de Mathieu (Mt 19,17) et l'Épître de Jacques (Jc 1,13-17) sont en plein accord sur ce point : Dieu est Celui qui donne et dont nous recevons ; Il est « le Père des Lumières », et nous sommes ses enfants, Il nous fait à son Image.

La Parole de Vérité fait naître à une Vie « irréprochable », celle à sa ressemblance ; sa Parole de Vérité n'est pas seulement au commencement (Genèse, Prologue de l'Évangile de Jean), elle n'est pas seulement créatrice, elle est aussi et surtout rédemptrice, le Christ est la Parole de Vérité qui fait monter en nous une puissance réellement procréatrice, elle nous « enfante » pour « que nous soyons les prémices de ses créatures », elle donne naissance à la Communauté, lieu privilégié d'Amour actif et de Justice à l'image des dons de Dieu reconnus dans les œuvres de ses « enfants ».

L'épreuve (« la tentation ») à laquelle dans « le Notre Père » nous prions Dieu de nous faire échapper » est celle que subit Job ; elle nous façonne, elle nous rapproche de Dieu.

Comme le souligne l'exégète catholique Édouard COTHENET, la Parole de Dieu chez Jacques est « une Parole à faire », nous en reparlerons plus loin. Ceci dit pour le premier problème, celui de l'observance des commandements de la Loi ; le second qui est interne à la vie des Églises touche aux dérives de l'Anomisme qui menacent gravement l'Unité de la Communauté ; chez Mathieu comme dans notre Épître, il y a probablement une réaction contre deux formes d'Anomisme : celui qui par conviction militante se réfugie derrière la « justification par la Foi » pour rejeter toute nécessité des « œuvres », autorisant ainsi loin des préceptes évangéliques tous les écarts imaginables à la morale, et puis celui qui se laisse porter par insouciance, négligence, passivité ou manque de volonté loin des commandements de la Loi.

Les textes de l'Épître de Jacques comme de l'Évangile de Mathieu sont des textes d'exhortation adressés à des Communautés chrétiennes qui comme

nos Églises d'aujourd'hui ont de réels problèmes à surmonter pour réaliser leur Unité.

Face à ce risque d'Anomisme Jacques comme Mathieu annonce l'imminence du « Jour du Seigneur » (Avènement du Christ à la fin des temps) (Jc 5, 7) et l'intervention du « seul Juge » (« Celui qui peut sauver ou perdre ») (Jc 4, 12). Il y a donc similitude chez les deux dans l'importance donnée aux questions eschatologiques.

### *La tradition sapientiale*

On peut donc bien constater la proximité théologique entre l'Évangile de Mathieu et l'Épître de Jacques et constater que les milieux judéo-chrétiens auxquels ils s'adressent sont très voisins : goût identique du « verbe hébraïque » exprimé en langue grecque. ; de surcroît, il y a sûrement entre eux des textes de référence qui seraient la preuve de leur possible jonction : pour exemple l'Épître aux Corinthiens de CLEMENT de Rome (dont la date de la rédaction aux alentours de 100 ap. J.C. est voisine de celle de l'Épître de Jacques) est empreinte des mêmes préoccupations que notre Épître : excellente connaissance de l'Ancien Testament, même souci de l'Unité de la Communauté (« paix et harmonie de pensée » « eirenê kai homonoia »), valeur identique accordée à l'exhortation (parénèse) et « Le Pasteur d'Hermas » (vers 140) ; tous deux s'adressent au même Judéo-christianisme hellénisé et ont puisé aux mêmes sources que l'Épître de Jacques et l'Évangile de Mathieu ; ce qui est essentiel est l'héritage commun partagé, et cet héritage est la Tradition Biblique de la Sagesse.

La recherche de la Sagesse n'a pas été dans l'antiquité proche-orientale l'exclusivité du Peuple d'Israël ; il existe des recueils de littérature sapientiale de la Mésopotamie à l'Égypte et la légende des 7 sages de la Grèce est célèbre.

Dans la Bible, comme dans un retournement, c'est la Parole de Dieu qui devient la véritable Sagesse ; la Sagesse divine intègre néanmoins ce qu'a de positif et de meilleur la Sagesse humaine, puisque toute la création est œuvre de Dieu et que Dieu est bon.....

Si le sage de la Bible est un curieux admiratif de la nature, sa Foi lui apprend à y voir l'œuvre de la « main toute puissante » du Créateur ; regard lucide aussi sur le monde qui nous entoure et ses limites (regard qui selon Soeren KIERKEGAARD dans « Le Discours Chrétien » nous effraie dans notre mécontentement avec Dieu et nous conduit au-delà de notre profonde versatilité à la conversion...).

A la source de la Sagesse se trouve d'abord une crainte de Dieu dans sa Toute Puissance, une révérence à son égard ; l'homme est alors invité à convertir sa crainte en confiance filiale (adoration) qui est dissipation et bannissement de toute crainte. Seul le pécheur endurci peut continuer à trembler...

Opposée à la Sagesse humaine qui est stérile, la Sagesse de Dieu a été « avant tous les siècles » (Genèse et Jn 1) ; la Sagesse de Dieu personni-

fiée de l'Ancien Testament (Proverbes, 9) a été reconnue dans les actions de Jésus-Christ, dont nos propres « œuvres » témoignent face au monde. C'est en Jésus-Christ que se trouvent et s'accomplissent toutes les formes de la Sagesse. Dieu, seul vrai sage, communique aux hommes une sagesse qui est le reflet de la sienne, un don de l'Esprit qui incorpore l'homme au Christ « Sagesse de Dieu, devenu pour nous justice, rachat et sanctification ».

Les références de l'Épître aux textes de Sagesse de l'Ancien Testament sont nombreuses ; citons entre autres la relation de Jc 1, 19 avec Qohélet 5, 1 et 7, 9 ; celle de Jc 3, 5-10 avec Proverbes 11, 13 « les dangers de la langue » ; celle de Jc 4, 13 avec Proverbes 27, 1 « l'ignorance du lendemain » ; celle de Jc 5, 11 avec le Livre de Job aux chapitres 1 et 2. L'auteur de l'Épître de Jacques comme ses destinataires est lecteur de la version grecque de la Bible, dite des LXX ; il se réfère donc à des textes de Sagesse de cette version que nous, Protestants, avons l'habitude depuis la Réforme de considérer comme « apocryphes » et que nos frères catholiques-romains nomment « deutérocanoniques » : ainsi Jc 3, 2-4 avec Siracide 2, 1-6 « joie dans l'épreuve » ; Jc 1, 3-4 et 2, 6-7 avec Livre de la Sagesse « l'impie éprouve le juste » ; Jc 1, 12 avec Livre de la Sagesse 3, 5 et 5, 16 « épreuve et couronne de la vie » ; Jc 1, 27 avec Siracide 4, 10 « Dieu, père des orphelins » ; Jc 4, 14 avec le Livre de la Sagesse 2, 1-4.

De même que les Testaments des 12 Patriarches, écrit intertestamentaire proche de la Tradition Sapientiale, Jacques condamne les hésitants au cœur partagé (Jc 1, 8 : 4, 8) et invite à la fidélité sans limites.

Le projet divin de salut doit être exposé et enseigné afin qu'il pénètre le cœur et l'esprit de tous ceux qui l'entendent, qu'il les invite, les encourage et les stimule à écouter et à chercher : prédication et exhortation à la fidélité envers Dieu dans l'obéissance à sa Loi, là se trouve ce que se donne à faire l'auteur de l'Épître de Jacques dans l'annonce de la Bonne Nouvelle du Royaume, il se place ainsi dans la continuité du Ministère Évangélique ; cette exhortation toute pastorale (parénèse) est nourrie de l'Ancien Testament.

Dans le discours de l'Épître se mêlent et s'imbriquent les références à la Parole révélée de Dieu et la prédication ecclésiale d'un pasteur attentif et vigilant : à la diatribe grecque (que nous avons déjà évoquée), moyen de convaincre et de persuader, succède le style parabolique du « mashal » hébraïque qui est propre à la Tradition de Sagesse et dont Jésus-Christ a fait usage en abondance dans l'Évangile ; comparaison dont le but n'est pas seulement de fournir une illustration, mais d'inviter à chercher une signification.

Certains passages de Jacques en lien réel et immédiat avec la vie quotidienne sont des références directes à la Tradition Sapientiale : ainsi « Dieu guérit avec pitié et compassion » (Jc 5,11) aborde les problèmes de la médecine à son époque et de la pratique ecclésiale de l'onction des malades ; de même face à une activité verbale désordonnée, Jacques met en garde les Chrétiens auxquels il s'adresse (Jc 5,9-12). Mais c'est surtout face à l'in-

justice comme nous allons le voir que la prédication de Jacques devient la plus véhémement : là aussi, il est l'héritier de la Sagesse Biblique qui se tourne vers les pauvres et les exploités à la différence des traditions sapientales païennes qui la plupart du temps sont affaires des cours royales et toutes dévouées à l'éducation de jeunes appelés à tenir un rôle dominant dans la société.

Quand Jésus appelle les « plus petits », Il se révèle comme le maître de sagesse par excellence et « même ici il y a plus que Salomon » (Mt 12, 42).

Jacques affirme la souveraineté de Jésus-Christ non seulement sur « l'Histoire des hommes », mais sur la Création toute entière ; il atteste, à une époque (vers 100 après J.C.) où l'imminence du « retour immédiat du Seigneur » s'estompe, sa fidélité aux images et aux idées eschatologiques de la Parousie (Jc 1, 12 et 5, 7-8) et fonde la Foi de ses lecteurs dans cette espérance : si l'injustice n'est pas prête d'être supprimée, la venue du Fils de l'Homme viendra rétablir la justice, et avec elle, cela changera !

### *Les « pauvres de YHWH »*

Le vocabulaire hébraïque très concret évoque la pitoyable situation des pauvres, hélas souvent absente de nos littératures classiques et contemporaines ; il s'agit de « rash » (« indigent »), de « dal » (« maigre »), de « ébyôn » (« mendiant »), de « 'ani » (« abaissé »), pluriel « 'anawim ».

Quant à lui, le grec fait voisiner le « ptôkhos » (« indigent ») du verbe « ptesô » (« se blottir ») avec le « penês » (« besogneux ») et le « praüs » (« humble »).

La pauvreté dans la Bible est avant tout une condition matérielle et sociale qui souvent rend difficile, voire impossible l'obéissance quotidienne et scrupuleuse aux 613 commandements de la Torah.

Les Prophètes sont les héritiers du Royaume de Dieu ; de par leur situation, les pauvres sont ouverts à une présence de Dieu à leur égard et sont ainsi de plain-pied avec ce Royaume ; c'est chez eux que les déshérités ont trouvé des défenseurs attitrés. A la suite d'Amos qui « rugit » contre les crimes que commet Israël et souille la Terre Promise (Am 2, 6 ; 4,1 ; 5, 11). ils se font les dénonciateurs acharnés de la violence et du brigandage (Ez 22, 29) : l'une des tâches du Messie sera justement de défendre les miséreux (Es 11,4).

Comme les prophètes et la Loi (Dt 15,1-15 ; 24, 10-15 ; 26,11), la Tradition Sapientale ne manque jamais de rappeler les droits des pauvres (Pr 14, 21 ; 17, 5 ; 19, 7). Le Livre de Job dit que « le cri des pauvres monte aux oreilles de Dieu » (Jb 34, 28) ; c'est ainsi, disent les Psaumes (Ps 9 et 10 ; 22 ; 25 ; 69), que la prière des pauvres s'élève vers Dieu avec plus de force et de conviction que la fumée des sacrifices expiatoires.

Les pauvres apparaissent donc ainsi comme les amis privilégiés de Dieu ; leurs ennemis sont communs ; et dans leur détresse, ils sont l'objet de son Amour bienveillant, ils sont les « prémices du Peuple humble et modeste » que le Messie rassemblera dans son église (« qahal »).

Jésus s'est identifié au « serviteur souffrant » et ainsi à tous les miséreux et opprimés. Pour Jacques qui se situe dans cette continuité, l'Église doit dénoncer l'oppression des pauvres par les riches et la juger intolérable, parce que les pauvres sont dans l'élection divine (Jc 2, 5) et qu'ils doivent cultiver humilité et douceur (Jc 4, 6) ; en face d'eux, les riches apparaissent avant tout comme soucieux de faire de bonnes affaires (Jc 4, 13-17), Jacques critique vivement l'honneur qui leur est réservé dans les célébrations liturgiques (Jc 2, 1-14). Les riches exploitent outrageusement leurs ouvriers (Jc 1, 6) (sont-ils juifs ? sont-ils chrétiens ?, Jacques ne le dit pas, et peu importe...)

De là, chez Jacques, l'importance donnée au thème prophétique du Jugement (nous avons déjà rencontré cette question) comme renversement de toutes les valeurs humaines (Jc 4, 9 ; 5,1-9). Dans l'Épître de Jacques, on trouve les bases pour fonder « un Christianisme social », voire « une théologie de la libération (Jc 1, 27).

Tout au long de l'Épître comme dans un réquisitoire inflexible, Jacques passe en revue les injustices qui traversent la société de son époque ( le Monde Romain au tournant du 1<sup>o</sup> et du 2<sup>o</sup> siècles), un monde où les hiérarchies sociales sont fortement structurées et où le droit (malgré les vives protestations de certains Stoïciens) légitime l'inégalité et face aux « hommes libres » multiplie les catégories d'hommes considérés comme inférieurs, d'abord évidemment les esclaves (« ceux qui sont nus » en Jc 2, 15 à la suite d'Es 61, 10 et de Za 3, 4 et que dans l'Évangile de Mathieu (Mt 25, 30) Dieu revêtira à l'heure du Jugement), puis les affranchis qui légalement d'anciens esclaves sont devenus des citoyens mais qui doivent à leurs anciens « maîtres » respect et reconnaissance (d'où le « clientélisme » qui par l'accroissement considérable autour de 100 ap. J.C. des affranchissements deviendra un phénomène très important ), les pérégrins (« provinciaux ») qui devront attendre l'Édit de Caracalla (212) pour obtenir le « droit de cité » romain à part entière, enfin les étrangers de toute sorte (des « métèques », étrangers domiciliés jusqu' aux apatrides). Le mot « bienfaiteur » employé de nombreuses fois dans le Nouveau Testament, par exemple en Lc 22, 25 « ceux qui exercent l'autorité et se font appeler bienfaiteurs » ou en Ac10, 38 « Jésus est passé en faisant du bien », désigne-t-il le patron d'un affranchi ou encore le créancier d'un homme endetté, ou bien « l'évergète » qui engage des dépenses à ses propres frais pour financer des jeux et des spectacles publics souvent fastueux ou entreprendre la construction d'édifices monumentaux ? L'Épître de Jacques dénonce le fait de « dépenser pour les plaisirs » (Jc 4, 3) : double sens de l'expression: celle de l'évergétisme ou le fait de « dépenser dans l'achat de produits de luxe »... en Jc 5, 5 « vous avez connu les voluptés de la terre et du luxe... »)

En dehors de l'Épître de Jacques, le Nouveau Testament fait peu de place aux relations commerciales (seul le chapitre 18 de l'Apocalypse parle des marchands qui font du « trafic humain »), pourtant dans la période historique de la rédaction de l'Épître, le commerce prend son essor grâce à la « paix romaine » et à l'extension des moyens de transport (maritimes et fluviaux). L'amélioration des moyens permet le voyage des riches vers leurs

lointains domaines et le commerce des produits et articles de luxe. Cet essor des activités commerciales amène aussi une mobilité sociale accrue et une urbanisation dans les grands ports (Éphèse et Corinthe) qui s'accompagne d'une grande augmentation de l'exode avec toutes les misères qu'il implique (les anciens journaliers « libres », partis gonfler le prolétariat des villes sont remplacés sur les latifundia par des esclaves); cela, ajouté à la baisse de la masse salariale des journaliers remplacés par des esclaves, occasionne à la ville comme dans les campagnes de fréquents mouvements de révolte.

La précarité des salariés devient de plus en plus grande : ils ne peuvent économiser et comptent pour survivre sur le salaire au jour le jour, il baisse ou n'est plus versé (en Lc 10, 7, le droit au salaire nous est rappelé comme un commandement de la Bible): le salarié est plus considéré comme un mendiant et le salaire comme une aumône: le salarié est progressivement placé en état de dépendance face à son employeur. De plus l'esclavagisme gréco-romain de par sa propagation déstructure complètement l'antique ruralité « encadrée » du monde proche-oriental traditionnel. Les riches qui préfèrent l'esclavage au salariat libre détruisent les modes habituels de production et plongent les travailleurs dans l'extrême pauvreté et l'indigence.

Les révoltes sont fréquentes et nombreuses (en partie la « guerre juive » de 68-70 en constitue en plus de ses facteurs religieux un exemple) : les petits paysans dépossédés, réduits à la condition salariale, voire contraints à l'exode (en Palestine où leurs visées croisent les préoccupations nationalistes pour constituer le « parti zélate » comme ailleurs) élèvent la voix et protestent de manière violente; certaines paraboles évangéliques en sont le reflet, « celle du maître de la vigne et des ouvriers de la dernière heure » (Mt 19, 30 à 20, 17), « celle de la révolte des vigneron contre le maître de la vigne » (Mt 21,39-41) par exemple. En ville règnent l'endettement chronique, l'usure, la crise du logement, voire la famine. Les révoltes sont matées dans le sang et la répression (flagellation, crucifixion, détention, châtement et déportation collectifs ...)

Le pouvoir judiciaire est aux mains de ceux qui peuvent s'attribuer dans l'échelle sociale un rang supérieur (ce qui se rapporte à ce que dit Jacques de la manière dont « les riches traînent les pauvres devant les tribunaux » (Jc 2, 6) et « comment les tribunaux condamnent le juste » (Jc 5, 2) (ce qui est à rapprocher de Paul en Rm 13, 1 qui demande aux chrétiens d'éviter les tribunaux païens, mais Jacques met aussi en garde contre la propre justice des Juifs en Jc 2, 7).

Pour finir, ajoutons un mot sur le serment (qui la plupart du temps est en lien avec la cause judiciaire et se révèle faux, arraché ou acheté) et que Jacques à la suite de Jr 5, 2, Za 5, 3-4 et Mt 5, 34-35 réproouve avec sévérité (Jc 5, 12). Quelles sont les similitudes entre les injustices de la société où vivent Jacques et ses lecteurs et celles de notre société contemporaine ?

Quel enseignement avons-nous à tirer des solutions qu'il propose dans notre situation de Chrétiens et pour notre propre action ?

## « La parole à faire »

### « Une religion active pour édifier un monde stable »

Dès le verset 16, nous sommes au récit de la création en Gn 1 :

Il valorise la prodigalité verticalement « d'en haut » dans ce don parfait, celui de sa Parole. Dieu est le Père des lumières: les mots « changement, balancement » et « ombre de lumière, éclipse » appartiennent au vocabulaire de l'astronomie et sont là pour affirmer la stabilité de la Parole de Dieu; la Parole de Dieu ne souffre pas de temps mort, mais une véritable temporalité accordée aux créatures. L'auteur de l'Épître valorise cette stabilité face à un monde qui bouge ; les Chrétiens doivent se placer dans cette stabilité, cette constance voulue par Dieu « paramonè » qui est la fidélité exigée dans le monde gréco-romain de l'affranchi à l'égard de son ancien maître, c'est cette « paramonè » qui garde les Chrétiens de la souillure, de la malpropreté du monde, cela signifie : se regrouper autour de la Parole de Dieu qui nous engendre (rester attaché à la Communauté; s'occuper des pauvres plutôt que de courir le vaste monde en cherchant vainement la « vraie religion »; cette souillure, cette malpropreté résident d'abord dans le fait de « parler au lieu d'écouter » et ensuite de « parler au lieu d'agir »; le mot « malpropreté » renvoie au « manteau crasseux » du pauvre en Jc 2, 2 : est malpropre celui qui laisse le pauvre dans la saleté et se contente de vaines paroles.....

La Parole de Dieu est éternellement créatrice et créatrice; le fait que nous soyons les prémices de cette création, le don en premier(avant-terme) de cette création nous fait mesurer son importance: êtres créés à sa ressemblance pour être porteurs de sa Parole, ce qui nous interdit de « parler au lieu d'écouter », « parler au lieu d'agir » ; la Parole de Dieu n'est pas seulement l'acte créateur de Dieu, mais aussi le don de la Loi et la prédication du Salut. Nous Chrétiens sommes les prémices, le début de la récolte qui viendra ; l'Église est le projet de Dieu pour le monde, le « futur » des autres.

### « Un père à l'œuvre dans ses enfants »

Le mot « parole » qui revient fréquemment n'est pas là pour exalter le fait de parler: il vaut mieux être lent à le faire et savoir retenir sa langue.

Il ne suffit pas d'écouter la Parole, il faut la mettre en pratique, devenir non pas un auditeur de la Parole, mais un réalisateur de celle-ci ( le monde antique établissait une différence entre le commanditaire d'une œuvre qui avait le savoir de cette œuvre et son réalisateur, l'artiste qui la réalisait, une différence entre les verbes « faire » (« poiein ») et « réaliser » (« prattein »), Dieu est le commanditaire de la Parole, nous en sommes les réalisateurs, les artisans.), bien plus que des artisans de la Parole....., nous sommes en fait pénétrés par elle au point que nous devenons nous-mêmes Parole, au point d'être façonnés par elle (comme si le réalisateur d'une œuvre était pénétré, devenait la matière même de cette œuvre.)

Pour qualifier la Parole, Jacques emploie une expression, celle de « parole

plantée » (« logos emphytos ») que connaissait le Stoïcisme pour désigner la raison donnée à chacun afin de lui permettre d'accéder à la compréhension du divin et qu'emploie PHILON d'Alexandrie à propos des Patriarches qui accomplissaient d'eux-mêmes les commandements de la Loi (qui ne sera donnée que plus tard au Sinaï) et sont ainsi comparables à des « Lois incarnées », révélant par leur conduite ce qui est agréable à Dieu.

La Parole qu'il annonce devient l'existence même du croyant; le temps stable qu'elle engendre fait de ses réalisateurs « les enfants d'un Dieu Père » à l'image duquel ils sont engendrés par la Foi en cette Parole et en qui ils trouvent lumière et pureté (leur lumière et leur pureté).

L'aspect indicatif des verbes souligne ce rôle réalisateur et non commanditaire : « *sachez-le* » au verset 19, « *mettez la Parole en pratique* » au verset 22, style qu'emploient les notables pour s'adresser à leurs subordonnés, les commanditaires pour ordonner aux artisans : expression chez Jacques de la volonté de convaincre, d'éviter impérativement la rupture au sein de la Communauté « *la colère* » (verset 19), « *l'inactivité* » (verset 22) ...

L'importance de l'allégorie (parabole ?) du miroir est à souligner: apprendre à se connaître, à se nettoyer le visage de son impureté, mieux savoir dépouiller le rôle, les fonctions qui sont siennes (et risque de ne faire que passer, de demeurer à l'extérieur, aux apparences, aux vanités...).

### « *Le don de la liberté* »

Le mot « don » (« dôron ») qui est lié à l'evergétisme et au clientélisme occupe une place essentielle dans la péricope Jc 1, 16-27; les dons de Dieu ont un caractère particulier, c'est une nouvelle naissance pour qu'elle rende les croyants capables de devenir de nouvelles créatures. Si le péché a engendré la mort, la Parole engendre la Vie. Dieu le donateur n'offre pas directement le bonheur, mais indique les moyens pour y parvenir que sont l'action et la patience; Il trace la voie vers la liberté.

C'est au verset 26 qu'est abordée cette liberté : « *La loi parfaite est aussi la loi de la liberté* ». Le statut d'homme libre opposé à celui de l'esclave s'est élargi pour devenir celui du croyant. Jacques met en garde ses lecteurs contre l'agitation intérieure et extérieure; la perfection exclut contradictions et convoitises trompeuses.

Le Chrétien qui « *se penche vers une loi parfaite* » (Jc 1, 25), celle de la liberté est libéré aussi de lui-même et cela le rend heureux dans l'action qu'il entreprend. Cette liberté conduit à l'affranchissement de toutes les formes d'esclavage.

### « *Du bon usage de la religion* »

Ici les oppositions se font nombreuses: elles tournent toutes autour de la relation réciproque « parler-écouter » du statut de l'homme religieux: l'homme religieux est celui qui doit « tenir en bride sa langue et ne pas tromper son cœur », ainsi « sa religion est pure et sans tâche » et non « une religion insensée ».

Le mot « bride » (« khalinos ») se trouve ici en occurrence avec « la langue » : « la bride de la langue » (verset 26), ailleurs (Jc 3, 8-9) il s'agit de la « bride des chevaux ».

Le rôle de la langue pour l'homme religieux est bien précisé dans les oppositions suivantes : d'elle peut sortir la malédiction des hommes comme la bénédiction du « Seigneur et Père » ; au verset 19, nous avons l'in l'invitation à ne pas parler avec empressement, ici la langue non maîtrisée devient le symbole d'un comportement non religieux: la religion pure et qui garde des souillures consiste à écouter la Parole de Dieu et à agir, en visitant les veuves et les orphelins (thème biblique habituel).

## Conclusion

L'Épître de Jacques nous confronte au niveau historique à des réalités qui, tout en n'étant plus tout à fait les nôtres, gardent beaucoup de traits communs avec celles de notre monde contemporain. Cette Épître pose la question du rapport qu'entretient au sein de toute communauté chrétienne le texte révélé et reçu (celui de la Parole de Dieu) avec une Vie de Foi placée en vis-à-vis avec la société humaine dans laquelle elle s'épanouit, c'est là une question brûlante pour les Chrétiens d'aujourd'hui.

Semblables aux initiés « des religions à mystère » qui vivaient à l'époque où fut écrite l'Épître, nous avons bien souvent tendance à vivre notre Foi comme une simple écoute de la Parole de Dieu; face à cela, Jacques, héritier du Judaïsme, veut nous rappeler avec insistance le nécessaire lien de la Foi et des œuvres.

## Prédication

*« La religion pure et sans souillure devant Celui qui est Dieu et père consiste à prendre soin des orphelins et des veuves dans leur détresse et à se garder de toute tâche du monde. »* Épître de Jacques 1, 27

Frères et sœurs, la Bible nous décrit les conditions économiques et sociales qu'engendre une société basée sur la domination des forts sur les faibles, des riches sur les pauvres.....; ces conditions économiques, allez-vous sans doute dire, ont évolué, ont bien changé..., dans les détails, oui peut-être, mais dans le fond, je suis sûr que non .... Et les paroles dans la bouche du prophète Amos gardent leur acuité, demeurent toujours d'actualité : « *Ainsi parce que vous avez foulé au pied le pauvre, et que vous avez pris de lui le blé en présent, vous avez bâti des maisons, et vous ne les habiterez pas, vous avez planté des vignes, et vous n'en boirez pas le vin* » (Am 5, 11).

Il faut que les nantis, les repus, les puissants qui écrasent l'Autre et possèdent le monde entier, ceux qui savent placer avec ruse et dextérité les fruits de leurs spéculations boursières et vendre en temps voulu leurs « stock-options », ceux qui savent « dégraisser » les entreprises, les restructurer, à tour de bras les délocaliser même en déménageant de nuit et en

oublier le salaire des ouvriers, ceux qui opèrent des licenciements « secs » écoutent cette imprécation qu'aujourd'hui encore leur adresse le prophète Amos; il faut que ceux qui sont acteurs, fauteurs d'injustice économique et sociale écoutent: la pauvreté sur notre terre est un scandale aux yeux de Dieu.

Il faut que vous le sachiez, il faut que je le sache, que nous en soyons convaincus, nous les riches « sans en avoir l'air », nous les rassurés par l'offrande que régulièrement nous faisons à notre Église, par les responsabilités que nous assumons et notre fidélité à de « bonnes œuvres », les propos faussement bienveillants, mais réellement hypocrites que nous tenons, la place qui nous est assignée lors du culte dominical et celle que nous prenons, à laquelle nous aspirons par ailleurs, Dieu n'en a rien à faire.

Si la religion correspond à toutes ces simagrées, alors il vaut mieux ne pas en avoir; notre souillure, notre malpropreté éloigneraient à jamais les pauvres de toute religion et un certain philosophe allemand athée du XIX<sup>e</sup> siècle aurait été bien fondé de déclarer que toute religion était « l'opium du peuple » et la Foi une forme d'aliénation. parmi beaucoup d'autres.

Dieu est le puissant défenseur des indigents et des miséreux, des malheureux et des affligés, des persécutés, des opprimés et des exploités, de tous ceux que la langue hébraïque appelle « les maigres »: affaiblis, amaigris, devenus malades et chétifs à force de jeûne imposé et de privations forcées.

Bien plus facilement qu'aux riches, Il leur pardonne leur péché. Il est le soutien des veuves, le père des orphelins et l'ami des étrangers « *Malheur à ceux qui abuseraient de la faiblesse de la veuve et de l'orphelin* » (Es 10, 2 et Mc 12, 14) ; malheur à ceux qui ferment leur porte à l'étranger

Dieu entend d'une oreille attentive et patiente la prière de ceux qui avec le psalmiste se tournent vers Lui et déclarent : « *Je suis pauvre, mais le Seigneur pense à moi* » (Ps 40, 18), et leur cri monte de manière retentissante vers Lui.

Il arrive aux pauvres d'exprimer avec violence leur aspiration à un lendemain « qui chante », quand les situations seront renversées, inversées, mais ils doivent avec endurance et patience encore attendre leur salut de l'Éternel qui les aime plus que tous les autres... ; attendre le « Jour du Seigneur » et le retour du Messie Jésus-Christ dont ils sont le signe prophétiquement annonciateur, eux qui sont les prémices d'un peuple modeste et humble, celui du Royaume.

Pour les hommes de la Bible, la nudité est une déchéance, la marque qui nous demeure du péché de nos pères et mères (Gn 3, 21), la nudité est devenue la marque distinctive des esclaves. Maintes fois, maintes fois les pauvres deviennent esclaves, à cause de leurs propres dettes, à cause du péché des riches. Le malheur soit sur celui qui dénude les pauvres.....

Dieu, Lui, vêt les indigents : « *J'étais nu, et vous m'avez vêtu* » (Mt 25, 36)

Qui doit vêtir les pauvres, les esclaves ? Nous, Frères et sœurs, d'un chaud manteau de laine, pour qu'ils cessent de grelotter dans la froidure de l'hiver...

Dieu les revêt dans le manteau de gloire de son Fils Ressuscité, « *Roi des rois, Seigneur des seigneurs* » (Ap 19, 16).

Dans le baptême, nous revêtons le Christ Lui-même : nouveauté de la condition des Elus, peuple modeste et humble, celui du Royaume.

Dieu revêt les pauvres de Justice: la Justice de Dieu est le contrepoids à toutes nos injustices ; elle délivre les enchaînés, les captifs, les opprimés, c'est un bienfait de sa Grâce.

Aucun homme, même pas le pauvre, ne peut conquérir la Justice de Dieu; pour cela, il faut la Foi, la Foi seule: Dieu nous justifie et purifie de toute malpropreté, de toute souillure ; témoignage de sa miséricorde, chemin d'accès à son mystère.

Dieu ne se contente pas de faire droit à la veuve et à l'orphelin, Il aime l'étranger et lui donne nourriture et vêtements.

Dieu promet de se fiancer avec son peuple, un peuple modeste et humble, celui de son Royaume « *dans la justice et le jugement, dans la grâce et la tendresse* » (Os 2, 21).

Que Dieu nous bénisse, Frères et sœurs, et nous revête de « *pauvreté spirituelle* » : disposition intérieure et attitude de l'âme, renoncement auquel il faut consentir pour devenir disciple du Christ et frère des pauvres, pour recevoir les vraies richesses.

Et nos œuvres, celles que Jacques dans son Épître nous invite à accomplir ?

Accomplir nos œuvres avec modestie et humilité comme témoignage de notre appartenance au Seigneur et louange à sa gloire !

Prier et agir pour que dans le monde contemporain grâce à nos engagements dans la vie politique, la vie associative et la vie syndicale, toute trace de pauvreté soit éradiquée.

A Poitiers, depuis plusieurs semaines, 90 Guinéens sans papiers font la grève de la faim.

---

**Coordination nationale évangélisation et formation**  
Église protestante unie de France  
47 rue de Clichy  
75009 Paris

[evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr](mailto:evangelisation-formation@eglise-protestante-unie.fr)